

dajaloo

ensemble avec les paysans

n° 45 juin 2015

BIMESTRIEL - ne paraît pas
en août et novembre



Rue aux Laines, 4
1000 Bruxelles
n° d'agrément : P601176

UE-Afrique : APE, un partenariat économique de commun accord ?



- pp. 3 : Un nouvel ADN dans la famille SOS Faim
- pp. 4-5 : Libéraliser les marchés, un facteur de développement ?
- pp. 6-7 : Du lait en poudre européen qui inonde les marchés africains
- pp. 8-9 : Les APE, ange ou démon ? Regard croisé Nord-Sud
- pp. 10-11 : Le TTIP : pour plus de croissance... Mais à quel prix ?



[édito]

TTIP, APE, même rengaine

À l'heure où le TTIP est sur toutes les lèvres et à la veille du vote du Parlement européen; le besoin de mobilisation citoyenne et politique se fait plus que jamais sentir. Sur le continent africain, ce qui préoccupe, ce sont les APE (Accords de Partenariat Économique). TTIP, APE, c'est finalement la même rengaine.

On connaît la chanson, les APE devraient selon la Commission européenne favoriser le développement et la croissance économique des pays ACP grâce aux échanges commerciaux. **La libéralisation des marchés est-elle propice au développement ? Réponse pages 4 et 5.**

Quels impacts craindre pour le secteur agricole ? Pertes financières liées à l'abandon des droits de douane, augmentation des **importations de produits européens (voir article pages 6-7 sur le lait en poudre)**, fragilisation du commerce intra-régional, etc. Des effets connus et reconnus comme l'atteste le propos de Dieter Firsch (Directeur général du développement à la Commission européenne entre 1982-1993) : « On ne connaît historiquement aucun cas où un pays au stade précoce de son évolution économique se serait développé via son ouverture à la concurrence internationale. Le développement s'est toujours amorcé au gré d'une certaine protection. »

Découvrez en pages 8 et 9 les analyses croisées d'Ibrahima Coulibaly, leader paysan malien et d'Enrique Guerrero Salom, Eurodéputé socialiste sur les APE.

Les perspectives ne sont pas plus réjouissantes avec le TTIP. Perte de souveraineté des états, risque de nivellement par le bas des normes sociales, sanitaires et environnementales au bénéfice d'une harmonisation des réglementations. **Le point sur le TTIP en pages 10 et 11.**

TTIP, APE, même combat ! Que ce soit la société civile, les citoyens ou les politiques, nous sommes nombreux à nous mobiliser. Tant mieux, car il est minuit moins une !

> **Clémentine Rasquin**

> **Pour celles et ceux qui ne reçoivent pas encore Dajaloo...**

Vous souhaitez garder le contact avec SOS Faim ? Abonnez-vous en vous adressant à cra@sosfaim.org, ou à SOS Faim – Dajaloo, rue aux Laines 4, 1000 Bruxelles.

Ed. resp. : Olivier Hauglustaine
SOS Faim asbl
 Rue aux Laines 4
 1000 Bruxelles
 T 02/548 04 70
 F 02/514 47 77
cra@sosfaim.org
www.sosfaim.org

CCP : BE83 0000 0000 1515
 BIC : BPOTBEB1

Réalisé avec le soutien de la DGD



Comité éditorial :

Clémentine Rasquin,
 Anne-Laure Brocogens,
 Thomas Feidin, Maud Evrard,
 Louise Amand, Bruno Arce Baigori,
 Sabine Chevalier.

Comité de relecture :

Annabel Maisin,
 Virginie Pissort.

Crédits photos :

SOS Faim (p.1, 2, 3, 5, 7, 12),
 Douglas Robertson (p.2),
 Patrick Galbats (p.4),
 Laurent Dh (p.6),
 Via Campesina (p.8),
 Parlement européen (p.8),
 Greenpeace (p.10), Chauu (p.11)

Olivier Hauglustaine

nouvel ADN dans la famille SOS Faim

Depuis deux semaines, Olivier Hauglustaine a pris ses fonctions en tant que nouveau Secrétaire Général de SOS Faim. Il s'est prêté au jeu de l'interview, découvrez son portrait.

Peux-tu décrire ton parcours en deux mots ?

Après des études de Sciences économiques et journalisme, je me suis formé en Gestion-marketing à l'ICHEC. J'ai d'abord travaillé dans le secteur privé puis, j'ai décidé de changer d'activité pour être plus en cohérence avec mon ADN. Cela fait 15 ans que j'œuvre dans le secteur de la coopération au développement. Récemment, j'ai collaboré à la création de la revue 24h01'.

Quel proverbe te guide dans la vie ?

C'est plutôt une citation qu'un proverbe, celui de Mark Twain : « *Ils ne savaient pas que c'était impossible alors ils l'ont fait* ». Cette phrase caractérise bien mon parcours depuis une vingtaine d'années.

Pourquoi as-tu choisi de t'engager aux côtés de SOS Faim ?

Ce qui me séduit, c'est l'urgence de la cause défendue. C'est permettre aux pays du Sud de se développer intelligemment et conscientiser les populations du Nord sur l'urgence de changer de modèle. En ce sens, la société civile, incarnée par SOS Faim, a un rôle à jouer.

Quel chantier souhaites-tu entreprendre ?

Un chantier lié à la communication et au positionnement de SOS Faim. Il



importe que notre ONG se positionne comme acteur de changement. Nous voulons donner des clés de lecture et de compréhension aux citoyens du Nord.

Dans un tel contexte, comment doit se positionner SOS Faim dans le paysage des ONG ?

SOS Faim doit rester une organisation non gouvernementale qui est force de proposition. Notre légitimité vient de notre position documentée, juste et cohérente dans le paysage de la coopération au développement. C'est en renforçant cette position légitime que l'opinion publique et les bailleurs de fond continueront à nous suivre.

Propos recueillis
par **Clémentine Rasquin**

↑ La citation qui me guide dans la vie :
« Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait »
de Mark Twain

WWW

Voir aussi son portrait vidéo en 3 minutes :
www.sosfaim.org/be/video

Libéraliser les marchés, un facteur de développement ?

Les APE (Accords de Partenariats Economiques) sont négociés entre l'UE et les pays Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) en vue d'établir des zones de libre-échanges (ZLE) entre la première zone économique mondiale et les régions les plus pauvres de la planète. David contre Goliath ?

D'où viennent les APE ? Petit bout d'histoire ...

Initialement, il y a eu les **Conventions de Lomé** conclues entre 1975 et 1990 qui accordaient aux produits agricoles issus des pays ACP un accès presque totalement libre au marché européen, sans équivalent pour les importations européennes. Ce régime visait le développement économique des pays ACP et leur intégration dans le commerce international. Mais par la suite, ces préférences unilatérales ont été considérées comme contraires aux règles de l'OMC et au paradigme du libéralisme économique et politique qui s'impose à partir des années 80.

L'accord de Cotonou, signé le 23 juin 2003, succède aux Conventions de Lomé. Il prévoit un calendrier de négociations pour la conclusion des APE afin de mettre en place six zones de libre échange (ZLE) au sein des pays ACP, en vue d'une mise en œuvre complète à l'horizon 2020.

Dans les faits, l'UE tente d'imposer des exigences qui vont au-delà des règles de l'OMC en matière de libéralisation des marchés, en englobant un maximum de produits dans la libéralisation et en incluant d'autres clauses dans ces accords (marchés publics, droits de la propriété intellectuelle...). En ligne de mire : l'objectif d'atteindre une libéralisation pour 80% des produits.



En 2015, seuls les Caraïbes ont signé un APE complet. L'Afrique de l'Ouest a paraphé un APE sur les marchandises et d'autres régions ont signé des APE intérimaires.

Les impacts ?

La commission européenne affirme que la suppression des droits de douane permet le développement économique et l'insertion des pays ACP dans le commerce international. Pourtant, des études indépendantes prouvent le contraire. Voici trois illustrations d'impacts négatifs.

→ L'Afrique est confrontée à une croissance démographique qui implique une augmentation des besoins en matières premières. Le secteur de l'agriculture ne peut pas s'autoréguler, l'UE et les États africains en ont conscience.

Concurrence déloyale

L'Afrique est confrontée à une croissance démographique qui implique une augmentation des besoins en matières premières. Le secteur de l'agriculture ne peut pas s'autoréguler, l'UE et les États africains en ont conscience. Par conséquent, les produits agricoles qualifiés de « sensibles » sont exclus des APE. Toutefois, l'UE n'exclut pas les matières premières destinées à l'industrie, comme le lait en poudre (voir à ce sujet l'article pp.6-7).

Atteinte à l'intégration régionale des ACP

Le calendrier et les négociations imposées par l'Europe sabotent l'intégration régionale que ces régions tentent de construire. L'UE n'a pas hésité à organiser un découpage des ACP en six régions dont les contours ne sont pas identiques aux marchés régionaux en construction. De surcroît, elle a poussé ces régions à fixer les règles de leur intégration régionale, alors qu'elles n'étaient pas prêtes pour le faire. Pire, l'UE a contraint certains pays à signer des accords intérimaires pour sauvegarder l'accès préférentiel de leurs exportations vers l'UE, quitte à démanteler les marchés régionaux.

Atteinte aux recettes budgétaires des Etats et à la mise en place de politiques de développement

Le budget des pays ACP repose en majorité sur les droits de douane. Ils sont essentiels pour ces pays dont la gouvernance et le seuil de pauvreté ne permettent pas de générer des revenus à travers l'impôt sur les personnes physiques. Libéraliser les échanges commerciaux, c'est supprimer les droits de douane, à l'exportation et à l'importation.

Pour combler ce manque à gagner, l'UE s'est engagée à financer un programme de fonds pour le développement (PAPED). Les études d'impact démontrent que ces fonds



ne compenseront pas les pertes de l'APE. Par ailleurs, ils maintiennent les ACP dans une situation de dépendance financière.

Il y a fort à parier que cette réduction des recettes budgétaires de l'Etat entrainera des coupes dans les budgets alloués aux services publics de base (éducation, santé, etc.) et freinera la mise en place de politiques de développement.

Quelle est la position des organisations paysannes ?

Les organisations paysannes ne sont pas fondamentalement contre les APE, mais exigent que le secteur agricole et l'intégration régionale soient protégés et organisés afin que chaque État puisse garantir la sécurité alimentaire de sa population.

Si le commerce international peut-être un facteur de développement, ces quelques lignes jettent le doute sur la capacité des APE d'assurer ce rôle.

> **Anne-Laure Brocorens,**
bénévole

↑ Alors que les États du Sud ont besoin d'un renforcement de leurs capacités, les APE accentueront la dépendance de ces pays face au marché mondial et aux programmes d'aide.

Du lait en poudre européen qui inonde les marchés africains

En Afrique de l'Ouest, les importations de lait en poudre gagnent du terrain. Venu d'Europe et bon marché, ce produit rivalise avec le lait produit localement. La signature d'un APE entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest risque d'aggraver la situation. Une aubaine pour les industriels européens, une catastrophe pour les éleveurs africains.



locales »¹. Cette clause n'est rien d'autre qu'une boîte de Pandore puisqu'elle permet de contourner la règle de protection en faveur des produits sensibles dès qu'il s'agit d'importer des produits agricoles destinés à être transformés localement. C'est le cas du lait en poudre, importé massivement d'Europe et reconditionné en Afrique pour le marché local.

L'Europe excédentaire en lait ...

Dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC), les éleveurs européens reçoivent des subventions. Les conditions d'octroi à ces subventions et la liberté de produire sans limites poussent les agriculteurs à produire plus pour faire des économies d'échelle. Par conséquent, l'offre de lait européenne n'en finit pas d'augmenter, dépassant largement la demande. L'excédent de lait est transformé en poudre de lait et exporté, particulièrement en Afrique de l'Ouest.

... en face d'une Afrique déficitaire

La production de lait provient principalement de l'élevage traditionnel en zone rurale. Ce lait, pour devenir compétitif, devrait palier les faiblesses suivantes :

→ Faible rendement des vaches traditionnelles (1 à 5 litres par vache par jour, contre 25 à 30 litres en Europe)

Des « produits agricoles sensibles »

Dans la négociation de l'APE avec l'Afrique de l'Ouest, il est prévu que certains produits qualifiés de « sensibles » échappent à la libéralisation et continuent ainsi à profiter d'une protection douanière en vue de protéger l'économie locale. Cette revendication de la société africaine concerne particulièrement les produits agricoles tels que les céréales, la viande et le lait qui constituent les fondements - fragiles - de l'économie africaine.

Le lait en poudre, une faille dans l'APE

L'accord prévu dans l'APE autorise toutefois l'importation de « matières premières d'origine agricole destinées aux industries

→ L'offre de lait européenne n'en finit pas d'augmenter. L'excédent est transformé en poudre de lait et exporté, particulièrement en Afrique de l'Ouest.

¹ Concord (Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement), 2015. À qui profite l'accord de partenariat économique entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne ?, p. 6



← En Afrique, le lait provient principalement de l'élevage traditionnel en zone rurale.

- Manque de soutien de l'État (il n'y a pas d'équivalent de la PAC en Afrique de l'Ouest)
- Difficulté à conserver le lait dans de bonnes conditions d'hygiène
- Manque de maîtrise pour transformer et conditionner le lait
- Problèmes d'acheminement jusqu'aux centres urbains
- Manque d'organisation pour développer des filières de distribution

Résultats des courses :

1. l'offre de lait africain ne parvient pas à couvrir la demande croissante.
2. le lait en poudre est moins cher et plus accessible pour le consommateur.

Des solutions politiques faciles

Les décideurs politiques africains encouragent l'importation de lait en poudre à bas prix. À court terme, c'est une solution facile pour satisfaire la demande. À long terme, c'est un choix qui accroît la dépendance alimentaire africaine vis-à-vis de l'Europe et fragilise les producteurs nationaux.

Le Kenya, un exemple inspirant

Depuis 2002, le pays a décidé de fixer des droits de douane à 60% pour l'importation de produits laitiers. En parallèle, les politiques publiques ont investi dans la filière laitière nationale. Résultats ? Auparavant déficitaire, le Kenya est maintenant devenu exportateur de produits laitiers.

« *Pour moi, APE veut dire : Accélération de la Pauvreté des Éleveurs* », accuse la présidente d'une organisation d'éleveuses

L'APE n'est pas encore ratifié...

Il est encore temps pour les États d'Afrique de l'Ouest de bloquer les APE en s'opposant à la ratification de l'accord au niveau des parlements. Fin 2014, Olaf Thieme, chargé du développement de l'élevage à la FAO, a appelé les pays africains à investir dans le secteur laitier et appuyer les petits producteurs. L'efficacité de telles mesures serait réduite à néant si le lait en poudre entre libre de toutes taxes sur les marchés africains. La volonté et l'action politique sont désormais les garants de la sécurité alimentaire de la région.

> **Louise Amand,**
stagiaire

Les APE, ange ou démon ?

Regard croisé Nord-Sud

Les Accords de Partenariat Économique (APE) entre l'Union européenne (UE) et l'Afrique de l'Ouest (AO) vont être signés cette année. Ces APE sont fortement critiqués et les négociations sont longues et sinueuses. Quels regards portent Ibrahima Coulibaly, leader paysan malien, et Enrique Guerrero Salom, Eurodéputé espagnol du Groupe Socialiste.



Ibrahima Coulibaly

Guerrero Salom

Les APE sont-ils positifs pour l'Afrique de l'Ouest ?

Pour **Guerrero Salom**, les APE offrent des conditions favorables à l'AO : « Les APE ont l'avantage de dépasser le secteur économique. Ils comportent des clauses sociales et prônent l'application du commerce régional et du développement durable, ainsi qu'un plus grand contrôle parlementaire sur leur mise en œuvre ».

Ibrahima Coulibaly ne partage pas cette lecture : « Les APE, c'est le pire des scénarios. Si cet accord est mis en œuvre, ce qui ne fonctionne pas dans nos pays au-

jourd'hui va s'aggraver davantage. Toutes les études ont montré l'impact négatif pour le développement de la région ouest-africaine. Pas une seule étude sérieuse n'a pu démontrer le contraire ».

Coulibaly met l'accent sur l'asymétrie économique de départ entre l'UE et l'AO. Même si les aides à l'exportation sont interdites au sein de l'UE, cette dernière octroie toutefois des subventions à la production qui font que les produits européens sont plus compétitifs que les africains. « L'Europe peut déverser chez nous sa production à bas coût. Les produits d'Europe vont concurrencer notre produc-

tion, les agriculteurs ne vendront plus et la pauvreté va encore augmenter ». Cela aura comme incidence de faire baisser les incitations à la production : « quand vous ne pouvez pas vendre ce que vous produisez, pourquoi produire plus ? »

Sur ce point, **Monsieur Guerrero** est d'accord : « Nous soutenons que les pays signataires d'un APE doivent bénéficier d'une certaine flexibilité afin de préserver leur secteur agricole. Nous sommes d'accord de revoir les subventions et de réduire les productions européennes excédentaires. C'est un sujet sur lequel nous travaillons en coordination avec les chefs des politiques agricoles de l'UE ».

Le développement du commerce intra-régional comme alternative

Coulibaly est convaincu que les APE ne sont pas la solution pour développer l'Afrique et lutter contre la pauvreté. Selon lui, il est préférable de favoriser l'intégration régionale des pays. « La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sera morte le jour où les accords entreront en vigueur. L'intégration économique va mourir car le commerce intra-régional va disparaître au profit des échanges avec l'Europe. Or, notre seule chance aujourd'hui de créer de la richesse et des emplois, c'est précisément de développer le commerce intra-régional ».

Guerrero le rejoint sur ce point : « Si un accord est fait avec une région, mais que certains pays décident de ne pas adhérer à l'APE, la segmentation régionale et les effets sur le commerce intra-régional pourraient être importants ». Dans ce sens, il se montre également favorable au développement de l'intégration régionale : « Nous, en tant que Groupe Socialiste, défendons la consolidation des marchés régionaux et la promotion de véritables unions dou-



nières, libres de barrières tarifaires. Notre position est de stimuler principalement l'intégration régionale ».

L'immigration, un dégât collatéral aux APE

Coulibaly met en garde quant à une autre dérive liée aux APE qui pourrait être nocive aussi bien pour l'UE que pour l'AO : l'augmentation de l'immigration des jeunes africains vers l'Europe. « Aujourd'hui, c'est déjà difficile de maintenir les jeunes dans les villages. Ils ne croient plus à l'agriculture et délaissent le secteur au profit des mines ». Ajouter à ce contexte difficile un APE équivaut à détruire le secteur agricole. **Coulibaly** va plus loin et prédit une voie sans issue avec les APE pour la jeunesse africaine : « Il y aura bientôt des milliers de bateaux qui vont partir vers l'Europe. Si on détruit les seules sources de revenus qu'on a, que vont faire les jeunes? Soit ils vont venir en Europe, soit ils vont prendre les armes ».

Guerrero Salom propose une autre lecture sur ce point. Pour lui, les APE constituent des outils en vue d'améliorer cette situation : « Nous soutenons des APE cohérents avec pour objectif principal de créer un développement inclusif et durable qui aide à créer des moyens de subsistance décents et des emplois de qualité ».

> **Bruno Arce Baigorri**,
bénévole

Le TTIP : pour plus de croissance... Mais à quel prix ?

Juin 2013, des négociations débutent entre les États-Unis et l'Europe dans le but d'aboutir au TTIP (Transatlantic Trade and Investment Partnership). Il s'agit d'un accord économique qui couvrirait la plus importante zone de libre-échange commerciale jamais établie (45% du PIB mondial).

Un traité qui ne laisse personne indifférent

Pour ses défenseurs, il va doper la croissance, créer de l'emploi et augmenter les salaires. Pour ses détracteurs, des emplois seront mis en danger et les bénéfices de l'accord ne profiteront pas aux citoyens mais aux grands groupes privés.

La société civile sous-représentée dans les débats

La société civile se mobilise contre sa mise en application et critique le processus de négociations qui la marginalise. Depuis le début des négociations, 119 réunions ont été organisées avec le secteur industriel contre une dizaine seulement avec les syndicats et ONG. Le conseil européen reconnaissait déjà cet état de fait en 2003 : « Les relations transatlantiques vont au-delà des gouvernements. Les liens entre les milieux d'affaires et les sociétés en constituent le fondement ».

La mission du TTIP : éliminer les obstacles réglementaires...

Dans le mandat de négociations de la Commission européenne, une directive promeut « l'élimination des obstacles réglementaires inutiles au commerce ». Que faut-il entendre derrière ce terme? Il s'agit des législations et réglementations



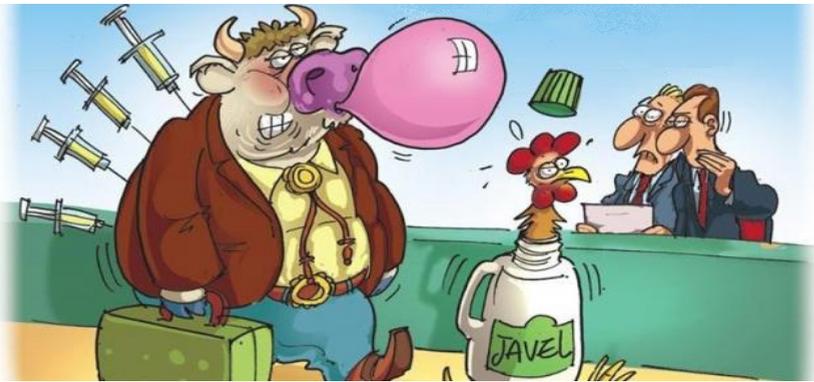
des États en matière d'emploi, de protection sociale, d'environnement, de services publics, de sécurité alimentaire, de santé publique et de nutrition, etc.

Le leitmotiv : harmoniser pour niveler par le bas

Aujourd'hui, le libre-échange est déjà de mise entre l'Europe et les États Unis, tant les droits de douanes sont bas. Pourtant le TTIP veut aller plus loin. Les négociations en cours recherchent une harmonisation des réglementations entre l'Europe et les États-Unis.

Étant donné le poids des lobbies privés, cette « harmonisation » laisse présager un nivellement par le bas des réglementations sociales, sanitaires et environnementales pour se calquer sur celles des États-Unis.

→ Les négociations en cours recherchent une harmonisation des réglementations entre l'Europe et les États-Unis, avec un risque certain de nivellement par le bas.



Un petit avant-goût de ce qui nous attend ?

Les États-Unis n'ont pas ratifié les conventions sur la liberté de réunion et sur le droit aux négociations collectives de l'Organisation Internationale du Travail. Au niveau des normes d'hygiène, l'Europe va beaucoup plus loin et émet des conditions plus strictes pour qualifier un produit de « consommable ».

Des « **tribunaux d'arbitrage privés** » pourraient être intégrés au fonctionnement du TTIP. Ceux-ci permettent à un investisseur, qui se sent lésé par une décision, d'attaquer un État pour obtenir une compensation. S'il sort perdant du litige, l'État doit s'acquitter d'une compensation, qui peut se chiffrer en plusieurs milliards, ou modifier la législation incriminée.

Et sur les plans agricole et alimentaire: quel impact ?

Des produits tels que le poulet lavé au chlore ou le bœuf aux hormones pourraient se retrouver dans nos assiettes. Même si l'Union européenne n'autorise pas leurs importations à l'heure actuelle, la mise en place de tribunaux d'arbitrage privés pourrait modifier cette législation. L'arrivée de ces produits américains meilleurs marchés affecterait fortement les producteurs européens.

Les enseignements d'un accord passé, l'ALENA

L'Accord de libre-échange Nord-américain (ALENA), co-signé par le Canada, les États-Unis et le Mexique et ratifié en 1994, poursuivait les mêmes objectifs que le TTIP: doper la croissance pour créer des emplois et augmenter les salaires. Les moyens étaient similaires : suppression de nombreuses barrières non-tarifaires et mise en place de tribunaux d'arbitrages privés. Qu'en est-il dans les faits ?

- Selon le D19-20², 680.000 emplois ont été perdus aux USA, dû aux délocalisations massives des entreprises vers le Mexique.
- Selon Médecine pour le Tiers Monde : le secteur agricole mexicain a été démantelé suite à son ouverture au marché Nord-Américain, trop concurrentiel ; des millions d'emplois ont été supprimés. En 1994, le pays comptait 12 millions de pauvres ; en 2014 on en dénombre plus de 50 millions.
- Un tribunal d'arbitrage privé a condamné la province du Québec pour avoir décrété un moratoire sur l'extraction – jugée risquée pour l'environnement – d'huile et de gaz de schiste. Le Canada se voit réclamer 250 millions d'euros par la société américaine Lone Pine Resources Inc.

> **Thomas Ferdin,**
bénévole

← Des produits tels que le poulet lavé au chlore ou le bœuf aux hormones pourraient se retrouver dans nos assiettes.

WWW

Pour se mobiliser contre le TTIP :

www.no-transat.be

² L'Alliance D19-20, qui rassemble des membres de la société civile belge, se mobilise contre l'Austérité et les Traités de Libre-échanges et pour une souveraineté alimentaire et démocratique

La Parole aux donateurs

L'aventure SOS Faim, c'est la collaboration de milliers de personnes : des partenaires au Sud, des bénévoles, des supporters, des équipes de permanents en Belgique et au Luxembourg et... des donateurs. Parmi les lecteurs du Dajaloo, près de la moitié sont déjà donateurs. Trois d'entre eux nous livrent leurs témoignages et motivations à soutenir SOS Faim.

« Quand j'ai été abordé dans la rue par l'équipe de SOS Faim, je ne connaissais pas l'ONG. Je soutenais déjà d'autres causes, j'ai donc écouté et j'ai trouvé les actions de SOS Faim très intéressantes. Quand je vois la facilité que nous avons pour accéder à l'eau et la nourriture, je veux aider ceux qui n'ont pas cette chance. Alors, j'y consacre une somme tous les mois et apporte ma modeste contribution pour changer les choses. »

Maurice, 23 ans de Forest

« Pour moi, donner c'est inné. Je suis bénévole pour une autre action sociale liée à la justice. Fin 2014, j'ai reçu une lettre d'appel aux dons de SOS Faim. Je me suis alors renseignée sur l'ONG et j'ai adhéré. Quand je passe à table, je pense souvent à ceux qui n'ont pas de quoi se nourrir. Ancienne enseignante, je suis d'ailleurs favorable à la gratuité des repas dans les écoles pour les enfants défavorisés. J'ai tout de suite choisi de faire un ordre permanent mensuel pour être sûre de ne pas oublier. »

Monique, 74 ans de Libramont



« Je soutiens SOS faim parce que c'est vital; parce que je pense à moi quand je pense aux autres. Je pense que la solidarité est une valeur essentielle pour l'humanité. »

Alexandra Curci, 50 ans de Liège

Merci à eux, Merci à vous

Toutes vos participations portent l'aventure SOS Faim

Envie de soutenir nos actions?

RDV sur notre page bénévole : www.sosfaim.org/be/agir-avec-nous/devenir-benevole/

RDV sur notre page don : www.sosfaim.org/be/faire-un-don/faites-un-don/